

Stéphane Beudet, le maire à tiers-temps

Le mode de scrutin municipal a donné une majorité au vainqueur en mars dernier. Si les élus d'opposition que nous sommes bénéficient de droits, soyons assez honnêtes pour admettre que nous n'avons, dans la réalité, quasiment aucun pouvoir... bien qu'élus par plus de 2 000 habitants d'Evry-Courcouronnes.

Pour autant, nous nous impliquons depuis notre élection sur les dossiers soumis au conseil municipal, les commissions de travail, et dans ces instances comme au dehors auprès de la population, nous jouons le rôle de contre-pouvoir nécessaire, avec la volonté d'être une infatigable force de proposition. Ce temps et cette énergie que nous donnons sont totalement bénévoles puisque nous ne percevons aucune indemnité comme conseillers municipaux d'opposition.

Nous avons maintenant compris que Stéphane Beudet, le maire d'Evry-Courcouronnes, n'était pas en capacité d'assurer la bonne gouvernance de notre ville et d'impulser les dynamiques de travail nécessaires à la municipalité, tout simplement parce qu'il est un maire à tiers-temps. En campagne pour l'association des maires d'Île-de-France, il doit aussi gérer le sujet crucial des transports en tant que vice-président à la Région. En délaissant de fait la bonne tenue de la vie de notre ville.

Cela se manifeste par exemple dans les discussions sur le règlement intérieur du conseil municipal (prise de parole, tribunes démocratiques), où nous avons dû batailler pour simplement faire respecter les droits élémentaires de l'opposition. C'est encore le cas concernant la refonte de notre démocratie de proximité et des conseils de quartier, où malgré les effets d'annonces, l'urgence de prendre en compte la désaffection des citoyens pour les urnes n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Les conseillers municipaux du groupe Agissons Citoyens

